

<http://clg-balzac-saint-amand-longpre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article626>



CESC Mode d'emploi

- Education à la santé et à la citoyenneté -



Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Date de mise en ligne : vendredi 12 octobre 2018

Copyright © Site du collège Honoré de Balzac - St Amand Longpré - Tous

droits réservés

Le CESC

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en oeuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise également le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Missions

- " contribuer à l'éducation à la citoyenneté ;
- " préparer le plan de prévention de la violence ;
- " proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion ;
- " définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites à risques.

Plusieurs interventions seront donc proposées tout au long du parcours scolaire des élèves, de la 6^e à la 3^e.

Toutes ces actions ont pour objectif de développer les compétences personnelles et sociales des jeunes, qui permettent de faire face aux différentes situations de la vie quotidienne.